

L'Internationale de l'Education (IE) appelle les travailleurs et les syndicalistes à exhorter les autorités jordaniennes à cesser immédiatement de harceler les dirigeants de l'Association jordanienne des enseignants (JTA) et de menacer son existence même.

Le 31 décembre, le tribunal de première instance d'Amman a autorisé la dissolution de l'association et la détention des treize membres du conseil d'administration de l'association d'enseignants pendant un an.

La dissolution est illégale et résulte d'une mauvaise interprétation des dispositions légales. La peine infligée aux membres du conseil est également injuste car on ne leur a pas permis de présenter des éléments de preuve pour refuter les accusations.

Les dirigeants syndicaux détenus ont été libérés sous caution jusqu'à ce que le conseil de la JTA fasse appel de la décision judiciaire.

Signez un message pour exiger le plein exercice des droits fondamentaux des enseignants et des travailleurs de l'éducation en Jordanie.

La pétition internationaliste :

[https://www.labourstartcampaigns.net/show\\_campaign.cgi?c=4690&src=mm](https://www.labourstartcampaigns.net/show_campaign.cgi?c=4690&src=mm)